

Commission Administrative Paritaire

Dans la fonction publique territoriale,

Les commissions administratives paritaires (CAP) sont des organismes de **concertation** au sein desquels sont examinées les principales questions d'ordre individuel (avancement, promotion interne, mutation, détachement, notation, ...) relatives à la carrière des fonctionnaires territoriaux.

Une CAP existe pour chaque catégorie A, B et C de fonctionnaires.

Hormis Épinay et Pantin qui ont encore leurs propres CAP, toutes les collectivités de Seine-Saint-Denis sont affiliées au centre de gestion interdépartemental et les CAP sont donc placées auprès de ce centre.

Le [centre de gestion interdépartemental de la petite couronne](#) gère la carrière de toutes les collectivités affiliées du 92-93-94.

En conséquence, la plupart des décisions qui concernent la carrière des fonctionnaires doivent être soumises auparavant et **obligatoirement** aux CAP, composées à part égale de représentants du personnel élus sur listes syndicales dont la durée de mandat est actuellement de 6 ans et de représentants des employeurs, qui émettent un avis par un vote à la majorité des suffrages exprimés.

La CAP doit être informée dans le délai d'un mois dans le cas où l'autorité territoriale prend une décision contraire à l'avis donné et les raisons de cette décision.

Par ailleurs, la CAP peut être saisie pour avis par tout fonctionnaire pour un refus d'autorisation de service à temps partiel, une révision de la notation...

Pour en savoir plus sur les CAP dans la territoriale : [décret n° 89- 229 du 17 avril 1989](#)

Pour plus de précisions, vous pouvez nous contacter ou pour toute décision vous concernant, nos élus :

Catégorie A :

- Christine Mysselin (SDU CLIAS 93), élue suppléante, Tél. travail : 01 48 44 63 91
- Jean- Marc Saint-Gabriel (SDU CLIAS 93), élu suppléant, Tél. travail : 01 49 42 73 48

Catégorie B :

- Michel Angot (SDU CLIAS 94), élu titulaire, Tél. 01 43 99 86 04 ou 05
- Jean-Luc Pirenet (SDU CLIAS 94), élu suppléant, Tél. 01 43 94 11 55
- Michel Barthes (SDU CLIAS 94), élu titulaire, Tél. 06 76 58 62 47

Catégorie C :

- Jean-Claude Pottié (SDU CLIAS 93), élu titulaire, Tél. 01 48 45 22 44
- Liliane Clément (SDU CLIAS 94), élue suppléante, Tél. 01 45 90 42 37

